3080	LA PRÉSIDENTE :
	Merci beaucoup, Madame.
3085	Mme JENNIFER CRANE :
	Merci à vous.
	LA PRÉSIDENTE :
3090	J'inviterais maintenant, monsieur Richard Lafontaine.
	M. RICHARD LAFONTAINE :
3095	Bonjour.
	LA PRÉSIDENTE :
	Bonjour, Monsieur Lafontaine.
3100	M. RICHARD LAFONTAINE :
	Richard Lafontaine.
3105	LA PRÉSIDENTE :
	Oui.
	M. RICHARD LAFONTAINE :
3110	Je suis architecte à Montréal et je suis résident de la communauté Milton Park, donc au pied de la montagne.

3115 LA PRÉSIDENTE :

On n'a pas bien compris. Vous êtes président de?

M. RICHARD LAFONTAINE:

3120

Je suis résident.

LA PRÉSIDENTE :

3125

Résident, excusez.

M. RICHARD LAFONTAINE:

De la communauté Milton Park.

3130

LA PRÉSIDENTE :

O.K. De la communauté?

3135

M. RICHARD LAFONTAINE:

Oui. Le quartier de coopérative entre le ghetto McGill et le Plateau Mont-Royal, donc au pied de la montagne. Et ma présentation est en tant que citoyen.

3140

Par contre je suis membre Docomomo Québec et j'ai été trésorier de l'organisation pendant presque 10 ans. Docomomo Québec c'est la succursale ou l'antenne québécoise d'une organisation non gouvernementale qui a 70 ou 75 antennes à travers le monde. Le siège social est à Barcelone maintenant, je crois, ou à Paris. Et Docomomo, pour documentation et conservation du mouvement moderne en architecture et en aménagement. Donc, essentiellement les construits patrimonials de l'après-guerre.

3145

Bien, la voie Camillien-Houde est un des mauvais coups en urbanisme et en paysage de ma chère modernité, non seulement à Montréal, mais à l'échelle du Québec. Et c'était

une époque où l'auto, la circulation auto était une valeur de progrès, une valeur positive de progrès et d'autonomie. Et je me rends compte même s'il y a eu évolution, on regarde en 2018 il y a encore une valeur rattachée à ça avec les élargissements d'autoroutes qui sont annoncées, le troisième lien à Québec, les 35 000 signatures contre le projet pilote de l'été dernier.

3155

Donc, ma présentation, ma suggestion pour la voie Camillien-Houde, la circulation dans le parc, c'est de remplacer le caractère et les équipements autoroutiers du trajet pour trouver un aspect, un parcours plus approprié pour un parc, un environnement naturel de ce calibre.

3160

Le parc, conception d'Olmsted, je ne sais pas si on réalise la valeur patrimoniale de cet élément-là. Je pense que le parc a été pressenti pour faire partie du patrimoine mondial de l'UNESCO.

3165

Olmsted, un des créateurs les plus importants de la deuxième moitié du 19e siècle, sur la côte est, toutes disciplines confondues quant à moi. J'essaierais de nommer un peintre ou un sculpteur de la deuxième moitié du 19e siècle sur la côte est, il y aurait Sargent ou Whistler qui me viendrait en tête, mais pas plus. Mais Olmsted par contre, oui, sa production est alive and well comme on dit.

3170

Donc, ma présentation touche au volet suivant, la circulation de transit, partage de la route, le chemin de parc, stationnement, nouveaux aménagements, élément de paysage, patrimoine et environnement. Je vais y aller... Ça va être à la pièce, tronçon par tronçon, à partir de l'intersection Mont-Royal et Camillien-Houde. C'est une panoplie de propositions et de suggestions d'aménagement ou de réaménagement.

3175

Donc, si on part. Je n'ai pas besoin d'avoir de pointeur, vous connaissez bien le trajet, je crois. Donc, pour l'intersection Mont-Royal et Camillien-Houde ça serait de la reconfigurer en une intersection simple, sans bretelles d'accès. Il y a une espèce de petite bretelle d'accès à l'intersection sud-ouest qui est parfaitement inutile, qui fait de Mont-Royal à Camillien-Houde.

3180

Des trottoirs de chaque côté des deux rues à l'intersection, et branchement de la piste cyclable à venir. Je vais vous décrire. Avec les pistes en place sur le Mont-Royal, je

pense qu'il y en a une.

3185

Ensuite, la voie Camillien-Houde, le tronçon de la voie Camillien-Houde entre le boulevard Mont-Royal et l'intersection du stationnement maison Smith, entrée du cimetière Mont-Royal.

3190

Donc, pour ce tronçon-là, ce que je recommande c'est une piste cyclable en site propre, des trottoirs de chaque côté. En ce moment il n'y en a pas du tout. On marche dans l'accotement sur tout le trajet, jusqu'à l'intersection du stationnement Smith. Et l'emprise de la voie fait 15 mètres en moyenne. Alors que ça prend sept mètres pour deux voies de circulation dans les deux directions. Donc, il y a de la place pour trottoirs des deux côtés et une piste cyclable en site propre.

3195

Ensuite, remplacer – bien j'ai utilisé le terme jersey en béton. Le terme français, j'imagine, ce sont les garde-fous, les garde-fous en béton, les garde-fous métalliques qui sont sur le côté et les clôtures Frost. Pour un design à la hauteur de la qualité du parc et qui a un langage non autoroutier. Évidemment, plus d'accès au parc de part et d'autre pour les piétons.

3200

Ensuite, le tronçon entre le stationnement, l'entrée du stationnement de la maison Smith et l'entrée du cimetière Mont-Royal et le Lac-aux-Castors. Là, on est sur le chemin Remembrance.

3205

Donc, moi ça serait de conserver seulement l'emprise des deux voies direction ouest et de supprimer les deux voies actuelles direction est, qui ont été repavées l'été passé. On ne comprend pas trop pourquoi.

3210

Ensuite, végétaliser les espaces qui sont libérés par cette opération-là et les rattacher au parc de même que les terre-pleins actuels qui sont entre les deux voies.

3215

Ensuite, retrouver une piste cyclable en site propre et des trottoirs des deux côtés du chemin. Reconfigurer le stationnement Smith et son accès, le ramasser davantage. Et végétaliser les espaces qui sont ainsi libérés et les rattacher au parc. Des trottoirs le long de l'accès et au périmètre du stationnement.

Ensuite, la reconfiguration du stationnement du Lac-des-Castors, de son accès et l'accès aussi des services municipaux. Végétaliser encore une fois les espaces libérés et les rattacher au parc. Des trottoirs le long de l'accès et au périmètre du stationnement.

3225

Ensuite, des dos d'âne à intervalle régulier. Un arrêt à l'intersection Smith cimetière, à l'écurie du SPVM et à au moins un autre endroit sur le tronçon pour les piétons.

3230

Ensuite, pour le tronçon chemin Remembrance entre le Lac-aux-Castors et l'intersection avec le chemin Côte-des-Neiges. Encore une fois, conserver seulement l'emprise des deux voies direction ouest. Supprimer les deux voies actuelles direction est, végétaliser les espaces libérés et les rattacher au parc, et de même que le terre-plein actuel. Une piste cyclable en site propre, des trottoirs des deux côtés du chemin. En ce moment il y en a seulement un du côté nord de la voie direction ouest. Il n'y en a pas pour la voie direction est et il n'y en a pas du côté sud de la direction ouest. Des dos d'âne à intervalle régulier, arrêt au Lac-des-Castors et à au moins deux autres endroits sur le tronçon pour les piétons.

3235

3240

Ensuite, la fameuse intersection Côte-des-Neiges Remembrance. Bien, évidemment supprimer l'échangeur autoroutier, le remplacer par une intersection au sol sans bretelles d'accès vers le chemin Remembrance. Végétaliser les espaces libérés, les rattacher au parc. Piste cyclable en site propre, trottoirs de chaque côté de Remembrance et Côte-des-Neiges. Et partout sur le trajet 30 kilomètres/heure maximum. Nous sommes dans un parc. Surveillance radar et faire le ménage dans les panneaux de rue qui sont confus. Il y a des 50 kilomètres maximum, j'ai vu un 40 kilomètres maximum, puis il me semble qu'il reste un 70 à quelque part. Pour l'avoir fait à deux reprises au complet à pied en mars et en juin dernier.

3245

L'interdiction de la circulation de transit peut être remise en vigueur. Mais je suis pas mal persuadé qu'avec ces modifications-là, elle disparaîtrait d'elle-même, parce que le trajet serait trop long pour les gens qui veulent l'emprunter pour aller plus vite.

3250

Je me rappelle dans mon jeune temps d'avoir déjà roulé à 100 kilomètres/heure sur ce trajet-là et 70 kilomètres/heure, c'était comme un stunt de jeune. J'espère que cette mode-là est disparue.

Et à ces opérations-là, je l'ai tracé, vous le voyez sur l'illustration. Ça serait chouette d'ajouter à ces milliers de mètres carrés le long du flanc nord du parc, ça pourrait être conjugué avec l'ajout au parc de milliers de mètres carrés sur le flanc sud, avec la végétalisation des anciens stationnements de l'Hôpital Royal Victoria. Et le tout ferait une très belle opération à la fois environnementale, paysagère et patrimoniale.

3260

Voilà. Si vous avez des commentaires.

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Alors, merci beaucoup. On vous a sans doute invité à déposer votre mémoire.

3265

M. RICHARD LAFONTAINE:

Oui. À monsieur Vézina, oui.

3270

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Alors, on va peut-être commencer avec une question.

LE COMMISSAIRE:

3275

Je vais commencer par votre fin. Vous avez terminé en disant végétaliser le stationnement de l'hôpital. Mais plusieurs personnes proposent d'enlever beaucoup d'espace au stationnement de la maison Smith, qui effectivement, tous les comptages démontrent que c'est beaucoup trop grand pour rien, sauf les après-midi de fin de semaine. Et utiliser plutôt des stationnements justement de l'hôpital et/ou d'autres stationnements en périphérie.

3280

Alors, je suis surpris. Ce n'est pas une mauvaise idée, je ne sais pas, mais je suis surprise que vous précisiez ça. Oui, allez-y, je vous écoute.

3285

M. RICHARD LAFONTAINE:

Il y en a beaucoup trop. On pourrait enlever la très grande partie puis il y en aurait

3295

encore en masse pour les usages hospitaliers qui restent autour et l'Université McGill qui s'en vient. Je ne sais pas si vous l'avez vu récemment c'est à perte de vue.

Et je crois que dans l'opération avec le départ du Royal Victoria, il y a des terrains qui vont être remis à la Ville de Montréal pour agrandir le parc du Mont-Royal. Donc, ça serait une belle opération, conjuguer les deux ensembles, à la fois au flanc sud, au flanc nord. De diminuer l'emprise de l'auto sur la montagne. Ça serait symboliquement fort.

LE COMMISSAIRE:

Donc, un n'empêche pas l'autre de ce que je comprends?

3300

M. RICHARD LAFONTAINE:

Non.

3305

LE COMMISSAIRE :

On peut végétaliser une partie puis utiliser l'autre partie pour des stationnements genre incitatif plus ou moins.

3310

M. RICHARD LAFONTAINE:

Oui.

LE COMMISSAIRE:

3315

Vous proposez 30 kilomètres/heure les vitesses partout?

M. RICHARD LAFONTAINE:

3320

Oui, oui. C'est un parc. Et contrairement à ce qu'on entend, à ce qu'on a entendu et lu, c'est un parc, c'est dans le milieu d'un parc. Le cimetière Mont-Royal, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, propriétés privées, c'est de l'espace vert. On s'entend, il y a de la biomasse.

3325 LE COMMISSAIRE: En tout cas, c'est dans le milieu de la montagne. M. RICHARD LAFONTAINE: 3330 C'est ça. C'est vert de part et d'autre. LE COMMISSAIRE : 3335 Vous proposez des dos d'âne à intervalle régulier sur les deux côtés en montant puis en descendant. C'est ça? M. RICHARD LAFONTAINE: 3340 Non. Pas dans la section, ça serait imprudent, pas dans Camillien-Houde qui descend à la scie. Ça, non. Ça serait vraiment dans la section plate, c'est-à-dire entre le chemin, l'intersection chemin Côte-des-Neiges et la maison Smith. LE COMMISSAIRE: 3345 Parfait, Merci. LA COMMISSAIRE: 3350 Vous proposez la voie Camillien-Houde entre Mont-Royal et la maison Smith, qu'on aménage un trottoir et la piste cyclable. J'imagine le trottoir des deux côtés? M. RICHARD LAFONTAINE: 3355 Hum, hum. LA COMMISSAIRE:

Piste cyclable des deux côtés aussi? Juste un côté?

3360

M. RICHARD LAFONTAINE:

Mais ça, il y a huit mètres de disponibles environ. Je le verrais seulement d'un côté, dans les deux directions. Mais je n'ai pas touché la question de la sécurité. Je pense que pour l'avoir marché, les cyclistes dévalent, c'est une piste d'entraînement, c'est bien ça. Les cyclistes le dévalent et n'utiliseraient pas une piste cyclable. J'entends piste cyclable pour les gens comme moi, les cyclistes ordinaires. Mais pour ceux qui s'entraînent, ceux et celles qui s'entraînent ça serait de leur permettre d'avoir un horaire le week-end par exemple où la piste serait, la voie Camillien-Houde deviendrait la piste d'entraînement.

3370

3365

Mais c'est deux usages distincts, entraînement et balade.

LA COMMISSAIRE :

3375

Un des endroits où on a un problème, c'est le canyon où c'est très étroit. Qu'est-ce qu'on ferait rendu là?

M. RICHARD LAFONTAINE:

3380

Il y a moins de place là.

LA COMMISSAIRE :

Oui.

3385

M. RICHARD LAFONTAINE:

3390

Je ne pense pas qu'il y ait 15 mètres. L'accotement est beaucoup plus... Et c'était pénible de le marcher en mars et en juin dernier, effectivement. Il faudrait rogner dans la falaise des deux côtés pour permettre la continuité des trottoirs et piste cyclable, effectivement.

Mais disons que c'est une des pires, ce creusement dans le mont Royal est une des

pires balafres environnementales sur l'île de Montréal. Impensable de nos jours. Je veux dire, l'auto est encore très faveur, mais quelqu'un arriverait, pure hypothèse, et voudrait remplacer les anciens tunnels et dynamiter la montagne comme il a été fait en 58 ou 56. Pour moi c'est un autre monde. C'est une autre époque.

LA COMMISSAIRE:

3400

Et je vais simplement poser la question quand vous parlez de trottoir et la marche. Est-ce que vous faites cette marche sur Camillien-Houde assez souvent ou bien c'est plutôt les sentiers?

3405 M. RICHARD LAFONTAINE:

Ça a été la première fois de ma vie en mars dernier que j'ai fait Camillien-Houde et Remembrance à pied. On n'est tellement pas porté à faire ça, compte tenu du caractère rébarbatif et autoroutier du trajet, que c'est la première fois à 53 ans que j'ai fait ce trajet-là, alors que je suis résident de Montréal depuis 98 en continu et on and off depuis 83, entre 83 et 98, et je connais bien la montagne, mais c'est rébarbatif. On marche dans l'accotement pour la moitié du trajet. Et pour l'autre moitié du trajet, il y a un trottoir de cinq pieds de large, d'un côté seulement. Et on arrive à Côte-des-Neiges, l'échangeur autoroutier qui est là, qu'on va s'abstenir de qualifier. Voilà.

3415

3425

3410

LA COMMISSAIRE:

Merci.

3420 LA PRÉSIDENTE :

Sur le trajet vous proposez une surveillance radar sur toute la longueur du trajet, c'est ça?

M. RICHARD LAFONTAINE:

Je ne sais pas quels sont les dispositifs technologiques qui le permettent aujourd'hui, mais ca serait vraiment... Moi, si on veut limiter la circulation de transit qui est louable, tout

à fait. Il suffit d'un changement d'administration au niveau de la Ville pour enlever les barrières puis c'est revenu et on oublie ça.

3435

Tandis que ce que je pense que je propose fait en sorte que la circulation de transit disparaîtrait d'elle-même. Maintenant, des incitatifs pour ralentir, donc pour rendre ça moins attrayant pour le transit, ça serait les dos d'âne, le 30 kilomètres/heure et la surveillance radar.

LA PRÉSIDENTE :

3440

La surveillance radar, oui. Puis vous proposez un maintien, des reconfigurations des terrains de stationnement de Smith et du Lac-des-Castors aussi.

M. RICHARD LAFONTAINE:

3445

Oui. Bien, Smith c'est extravagant, l'espèce de boucle. Puis avant il me semble qu'il y avait comme une espèce de... ça a été supprimé par l'administration Tremblay, mais il y avait une espèce de boucle ou j'ai rêvé ça. En tout cas, la direction Est s'éloignait de la direction ouest. En tout cas, c'était overbord.

LA PRÉSIDENTE :

3450

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Lafontaine, de votre présentation puis de votre diapositive. Merci.

3455

Alors la séance de cet après-midi s'achève. Alors, avant de terminer, de conclure je devrais proposer aux collègues de la Ville une rectification s'il y avait lieu? Ça va. Il n'y a pas rien.

3460

Donc, après les séances d'audition qui se termineront demain, mardi le 4 décembre en fin de journée, mes collègues et moi de même que notre analyste, madame Nault, commenceront à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées que ce soit par le biais par des questionnaires, de la plateforme de consultation, des ateliers créatifs, des opinions en ligne, de vive voix ou encore à l'aide des mémoires.

Le rapport de la commission, comme je vous l'ai indiqué, sera transmis par la présidente de l'Office madame Ollivier, aux élus municipaux au printemps prochain, et sera rendu public deux semaines plus tard.

3470

La commission, je vous le rappelle, a un rôle consultatif. Ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant le projet sur lequel vous êtes consultés. Les décisions relatives au projet appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

3475

Je veux remercier toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, la sténographe, le responsable du son, tout le personne de l'Office. Je remercie aussi le représentant de la Ville.

Je suis reconnaissante aussi enfin à tous ceux et celles qui sont venus présenter leur mémoire, qui ont pris la peine d'en écrire un, de même que toutes celles qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre. Je veux saluer votre courtoisie et votre patience.

3480

I thank you for coming this afternoon and also for your courtesy and your patience.

Alors, la prochaine séance d'audition aura lieu ce soir à 19 heures et comme je le disais il y en aura une autre demain matin à 10 heures, non à 13 heures de l'après-midi, je m'excuse. C'est nous qui nous réunissons à 10 heures. Et de même que demain en fin de journée à 19 h.

3485

Alors, je vous souhaite une bonne fin de journée. Have a good end of the afternoon.

Thank you. Merci beaucoup.

3490

AJOURNEMENT

* * *